

Compte-rendu de conseil de délégués

Date de la réunion : **22/12/2023**

Présents :

- Tasnim SAOUDI (C.P. 114) ; Emily OLIVEIRA DOS REIS (C.P. 106) ; Charlie FRANC (C.P. 105) ; Lise BOUQUIGNAUD (C.P. 115)
- Sasha SIBALO (C.E.1 112) ; Emile BORDES-CHARLOT (C.E.1 213) ; Maïa TRAMOY-REISS (C.E.1 205) ; Elsa SAROIAN (C.E.1 113)
- Nour BENYOUB (C.E.2 212) ; Kalil RATHAT (C.E.2 211) ; Timéo HUZÉ (C.E.2 204) ; Jules DEVIGNE (C.E.2 207)
- Antonin COTTINEAU-BRIOT (C.M.1 302) ; Zoé DESACHY (C.M.1 303) ; Méline DJEMAÏ (C.M.1 206)
- Owayss LAMRI (C.M.2 305) ; Neil SAUMONT (C.M.2 306) ; Siham AHMED-MOHAMED (C.M.2 304)

Jacques PERRENOT,
directeur

➤ Les représentants présents n'étant pas tous les mêmes que lors de la première réunion, au mois de novembre, les présents précisent le **rôle des délégués** en début de conseil :

- faire des propositions pour améliorer la vie à l'école.
- parler des problèmes qui se posent à l'école et trouver des moyens pour les résoudre.
- transmettre à ses camarades les décisions et les remarques du conseil d'élèves.
- montrer l'exemple à ses camarades.

➤ Les nouveaux **jeux de cours de récréation** achetés par l'association des parents d'élèves sont présentés aux délégués : 6 échasses à cordes, un jeu d'échecs géant et un jeu de dames géant se sont ajoutés aux jeux déjà remis lors du dernier conseil d'élèves.

Il est précisé que ces jeux ne seront pas partagés avec le périscolaire, mais rangés dans l'espace situé sous l'escalier extérieur Ouest (près du cabinet de l'infirmière). Comme convenu lors de la première réunion, la serrure de cet espace a été protégée par une plaque de métal pour que l'on ne puisse pas l'ouvrir de l'extérieur.

Il est proposé aux délégués de réfléchir à d'autres idées d'achats pour les jeux de cours.

➤ Le **projet « Cube »** est présenté aux délégués : il s'agit de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort dans l'école. Dans un premier temps, il faudrait que dans chaque classe un responsable soit nommé pour éteindre les lumières aux récréations et le soir, et qu'à la fin de chaque récréation, des élèves responsables soient chargés de fermer les portes reliant les halls aux préaux.

Pour les élèves de C.M.1 et C.M.2, des Watt-mètres pourront être prêtés aux enseignant.e.s : ce sont des outils qui permettent de mesurer la consommation électrique des appareils (par exemple, un ordinateur en marche ou en pause, etc.). Les élèves de C.M. pourront aussi tester des « lux-mètres » : ces appareils mesurent la luminosité dans un espace de travail, pour voir si l'éclairage est suffisant.

➤ Certains délégués disent que les **chasses d'eau des urinoirs** ne fonctionnent pas : le problème a été évoqué auprès du gardien pour qu'il trouve une solution ou demande aux services techniques d'intervenir, car cela n'est ni propre ni agréable : ce dernier a fait une demande d'intervention pour que les détecteurs de présence (qui ne fonctionnent pas bien en effet) soient remplacés par des boutons-presseurs.

➤ Le directeur a été sollicité par la « **Banque alimentaire** » pour organiser une collecte de

produits non périssables dans l'école au profit de personnes en difficulté. Cela s'est déjà fait certaines années. Cette proposition est mise au vote et remporte la majorité des suffrages : 13 voix sur 18 délégués présents. Le directeur a donc repris contact avec la banque alimentaire pour définir les dates de la collecte sur l'école.

➤ Des délégués proposent de demander la pose d'une barrière derrière le banc arrondi pour éviter que certains élèves l'enjambent et aillent dans l'espace vert proche de la maternelle. Cela ne paraît pas forcément intéressant : il suffirait que les élèves respectent la règle qui interdit de rentrer dans cet espace (sauf pour aller y chercher un ballon, par exemple).

➤ Suivi de la question des jeux dans la cour :

- Jouer à « cache-cache » est très déconseillé. En effet, en l'absence de « vraies » cachettes, certains enfants se dissimulent dans des lieux où il ne faut pas aller jouer (toilettes, petit couloir menant au préau Ouest, etc.)

- Des délégués relèvent que, lors des parties de foot, pendant les récréations, des filles sont parfois exclues du jeu : cela est inadmissible et les enseignants de service doivent en être immédiatement prévenus.

- D'autre part, pour chaque partie de foot, il faudrait désigner un arbitre et un élève chargé de composer les équipes.

- Des élèves proposent, pour que le terrain ne soit pas trop chargé, que deux groupes se succèdent pendant une même récréation : c'est bonne idée, mais elle paraît trop compliquée à mettre en place.

- Rappel : les préaux sont réservés aux jeux calmes : on n'y court pas, on ne s'y bouscule pas, on n'y joue pas au ballon...

➤ Le temps manquant pour aborder les problèmes liés à la cantine, le directeur propose de consacrer le prochain conseil de délégués à cette question ainsi qu'aux problèmes du périscolaire, et d'y inviter Carole OULGOUGE, coordinatrice. Avant cette date, il serait donc bon, dans les conseils de classes, de faire la liste des questions à aborder lors de ce conseil.

➤ Dans l'immédiat, des délégués soulignent la présence de cafards dans les espaces de Restauration, y compris au Restotem. Ils signalent également que des couverts sales leurs sont fréquemment donnés en début de repas. Enfin, ils suggèrent qu'un bac à vêtements oubliés soit installé au Restotem. En effet, comme cet espace est fréquenté par des élèves de différentes écoles, il n'est pas possible de rapporter les vêtements et accessoires oubliés à l'école HERRIOT. Le directeur rappelle à ce propos l'importance pour les parents de marquer les vêtements afin que ceux-ci soient plus facilement identifiables et puissent être rapidement rendus à leurs propriétaires. L'ensemble de ces remarques sera transmis à Carole OULGOUGE et à la commission restauration de la ville de Villeurbanne.

➤ **Prochaine réunion le : mardi 23/01/2024**